

FINANCES

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Recettes réalisées	1 730 658.78 €	3 271 579.72 €	5 002 238.50 €
	Restes à réaliser	325 139.03 €	-----	325 139.03 €
Dépenses	Dépenses réalisées	2 091 139.25 €	2 684 692.21 €	4 775 831.46 €
	Restes à réaliser	664 466.14 €	-----	664 466.14 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	73 627.77 €	100 000.00 €	173 627.77 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	- 286 852.70 €	686 887.51 €	400 034.81 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	- 339 327.11 €	-----	- 339 327.11 €
Résultat cumulé		- 626 179.81 €	686 887.51 €	60 707.70 €

Affectation des résultats 2024 au budget 2025

Le Conseil Municipal a affecté les résultats du budget 2024 pour le budget 2025 :

- l'excédent de fonctionnement **686 887.51 €** a été affecté en recettes d'investissement

Vote du budget primitif 2024

Lors de la séance du 7 avril 2025 le conseil municipal a adopté le budget primitif 2025 :

- Section de fonctionnement : **2 568 965 €**
- Section d'investissement : **3 437 771.54 €** soit un total de **6 006 736.54 €**

Les principaux projets d'investissements 2025 sont :

- **Ecoles** : agrandissement de l'école maternelle
- **Médiathèque** : solde aménagement intérieur (mobilier et informatique)
- **Abri vélo et arceaux** : médiathèque, école, mairie
- **Complexe Noel Mercier** : aménagement extérieur et sécurisation des accès, aménagement d'un terrain de sport
- **Voirie et réseaux** : solde des aménagement du chemin de la Patte d'Oie

AMENAGEMENT DE L'ESPACE

La **zone bleue de stationnement** sur notre commune s'étend du parking situé entre la mairie l'école et les commerces jusqu'au parking de la médiathèque.

Le stationnement est autorisé pour 2 h maximum entre 7h et 19h du lundi au samedi inclus.

La mairie s'est dotée d'un appareil pour verbaliser, en cas de contrôle vous serez sanctionné par contravention soit une amende forfaitaire de 35€.



HALTE AU BRUIT

Chaque année, vous êtes nombreux à nous saisir pour signaler des nuisances sonores.

Afin de bien vivre harmonieusement ensemble, voici un petit rappel de la législation en Savoie (Arrêté du 9 janvier 1997)

Les travaux de bricolage à l'aide d'outils tels que **perceuses, raboteuses ou scies** mécaniques et de jardinage utilisant des appareils tels que **tondeuses à gazon ou tronçonneuses à moteur thermique** ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

les jours ouvrables : 8h30 à 12h et 14h à 19h30

le samedi : 9h à 12h et 15h à 19h, le dimanche : 10h à 12h

BRUIT
de voisinage



LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Le Groupement de Défense Sanitaire- section apicole de Savoie- (GDSA) est chargé de coordonner à l'échelon du département, les actions de lutte contre la prolifération du frelon asiatique

Ces actions sont :

Réponse aux signalements d'insectes ou de nids parvenus au GDS : identifier et confirmer toute forme de suspicion (photo, mail, téléphone),

Encadrement de la destruction des nids de frelons asiatiques, en conventionnant avec des entreprises de désinsectisation,

Traçabilité des interventions connue pour la réalisation d'un bilan technique annuel adressé en fin de campagne à la Commune, avec la localisation par commune du nombre de nids détruits.

La commune a conventionné avec le Groupement pour cette lutte et prend en charge à hauteur de 50% les frais d'intervention, Grand Lac finançant le reste.

Pour signaler toute présence d'un nid de frelon asiatique merci de contacter le GDS Savoie au 06 58 70 26 05 ou sur www.frelonsasiatiques.fr



BAROMETRE VELO

Jusqu'au 2 juin 2025, participez à la plus grande enquête citoyenne sur le vélo au monde et aidez à améliorer les conditions de circulation à vélo dans votre

commune.

Le Baromètre vélo permet aux usagers d'évaluer les conditions de circulation à vélo :

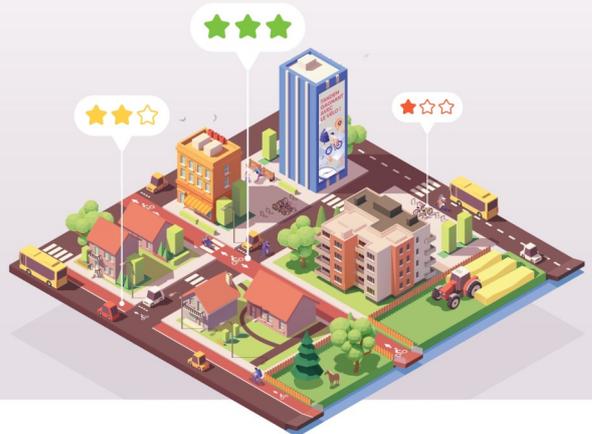
- La sécurité sur les routes et pistes cyclables,
- La qualité des aménagements et signalisation,
- La disponibilité des stationnements et services vélo.

C'est également un outil précieux pour les collectivités

Pour participer :

<https://www.barometre-velo.fr/>

**Avec votre avis,
votre commune
change de niveau !**



AMÉNAGEMENTS CYCLABLES, STATIONNEMENTS VÉLO, SÉCURITÉ ROUTIÈRE, ÉDUCATION À LA MOBILITÉ.

Donnez votre avis en 10 minutes sur la place du vélo dans votre commune.



INFOS ANIMATIONS

JEUDI 8 MAI

Cérémonie commémorative

11h30 au monument aux morts

Rassemblement à 11h15.

DIMANCHE 11 MAI

APE BROCANTE

Barbecue-Buvette- Frites- Animation

Complexe Noël Mercier

VENDREDI 16 MAI

SOIREE JEUX

MEDIA'LAC

Avec Planet'Jeunes

17h-20h

SAMEDI 17 MAI

LOISIR MUSIQUE

FÊTE SES 25 ANS

19h à partir de 17h

Petite restauration

Concert

Complexe Noël Mercier

MISE A DISPOSITION D'UN BROYEUR



Dans une démarche de développement durable, penser à récupérer **les broyats des tailles** pour valoriser **le paillage des vos massifs** : une technique de jardinage permettant de limiter désherbages et arrosages. Elle permet d'amender les sols naturellement, et de créer une valeur esthétique aux massifs.

Un broyeur est mis à disposition des particuliers à **titre gracieux**. Il sera présent sur la commune : **du 5 mai au 14 mai**

Pour en bénéficier : **inscription préalable** en mairie, Tel : 04 79 54 40 58.